



Éliminez la pauvreté des familles et des enfants au Canada

[www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca)

## Le rapport 2008 sur la pauvreté des enfants et des familles en Ontario

Maintenant plus que jamais, l'Ontario a besoin d'une stratégie vigoureuse de réduction de la pauvreté

### Le défi à surmonter

Taux de pauvreté des enfants et des familles	Près d'un enfant et jeune sur neuf – 324 000 – vit dans la pauvreté (SFR après impôt)
Profondeur de la pauvreté	Une famille à faible revenu moyenne vit 7 100 \$ sous le seuil de pauvreté
Les travailleurs et travailleuses pauvres	45 % des enfants défavorisés vivent dans une famille dont au moins un des parents travaille à temps plein toute l'année
Exclusion sociale	Les taux de pauvreté des enfants dans des familles autochtones, racialisées, nouvellement immigrées ou monoparentales dirigées par une femme sont le double au moins du taux moyen

### Les solutions : une stratégie de réduction de la pauvreté pour l'Ontario

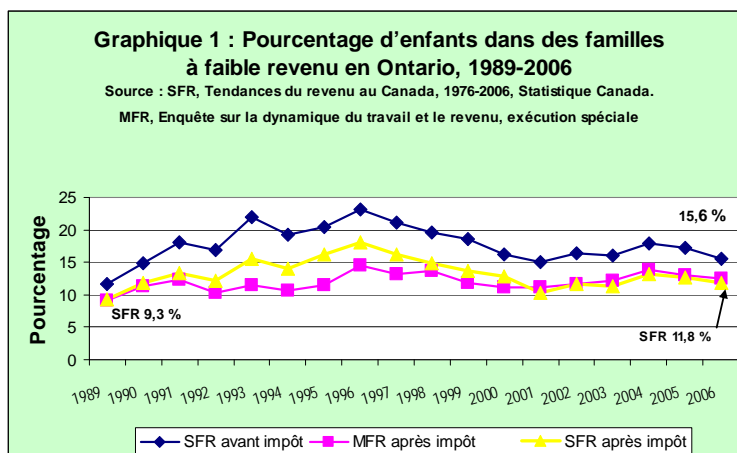
N <sup>o</sup> 1 – un bon emploi qui vous sort de la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Rendre le salaire minimum résistant à la pauvreté</li> <li>• Mettre au point une stratégie de bons emplois</li> <li>• Fédéral : améliorer l'accès à l'a.-e. et hausser les crédits d'impôt à l'emploi</li> </ul>
N <sup>o</sup> 2 – fournir l'assurance que vivre d'aide sociale ne vous condamne pas à la pauvreté	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Transformer l'aide sociale pour aider les gens à sortir de la pauvreté, éliminer les règles punitives</li> <li>• Hausser les taux pour assurer un revenu suffisant; indexation sur inflation</li> <li>• Augmenter la Prestation pour enfants de l'Ontario</li> <li>• Fédéral : hausser les prestations pour enfants pour toutes les familles à faible et modeste revenu</li> </ul>
N <sup>o</sup> 3 – pour chaque enfant une place dans un service de garde de qualité et abordable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investissement public et législation pour bâtir un système SBL</li> <li>• Financement de base suffisant pour les garderies SBL</li> <li>• Améliorer les salaires et avantages sociaux du personnel</li> <li>• Fédéral : investir dans un programme national de services éducatifs et de garde à l'enfance</li> </ul>
N <sup>o</sup> 4 – un chez-soi qu'on a les moyens de s'offrir	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Investir dans la construction de logements à prix abordable</li> <li>• Verser une allocation pour le logement aux ménages à faible revenu</li> <li>• Réparer et rénover le parc de logement social</li> <li>• Fédéral : financer un programme national de logement à prix abordable</li> </ul>
N <sup>o</sup> 5 – éducation postsecondaire et formation professionnelle accessibles et abordables	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Geler les droits de scolarité universitaires; augmenter les subventions basées sur les besoins</li> <li>• S'assurer d'offrir des programmes de formation professionnelle de qualité</li> </ul>

## LA PAUVRETÉ DES ENFANTS EN ONTARIO : METTONS-Y FIN

« Je rêve que mes deux filles n'aient pas à vivre comme moi. J'aimerais qu'elles vivent sans banques alimentaires, qu'elles habitent un logement sûr et abordable et qu'elles reçoivent une bonne éducation pour se trouver un bon emploi. » Marie, Thunder Bay.

Le taux de pauvreté infantile en Ontario, basé sur le revenu après impôt, était à 11,8 % en 2006.<sup>1</sup> Cela signifie que 324 000 enfants et jeunes, près d'un sur neuf, vivaient dans une famille à faible revenu en Ontario. Après une décennie de forte croissance économique, trop de familles avec enfants vivent encore dans la pauvreté. Et la récession actuelle annonce une hausse des taux de pauvreté.

Les taux de pauvreté sont significativement plus élevés pour les familles monoparentales dirigées par une femme, pour les enfants qui ont des incapacités et pour ceux qui vivent dans une famille autochtone, racialisée ou d'immigration récente. Le tiers (33,2 %) des familles monoparentales dirigées par une femme sont pauvres (revenu après impôt). Et selon les données du recensement, les taux de pauvreté des enfants qui ont des incapacités, des enfants autochtones ou racialisés et des enfants de familles d'immigration récente sont de 1,5 à près de 3 fois plus élevés que la moyenne provinciale.<sup>2</sup> Les enfants issus de communautés et de groupes victimes de discrimination systémique sont manifestement plus susceptibles de grandir dans la pauvreté.



Statistique Canada produit deux catégories d'indicateurs de faible revenu. Le Seuil de faible revenu (SFR, avant et après impôt) correspond au seuil de revenu auquel une famille dépense 20 % de plus que la moyenne pour se nourrir, se vêtir et s'abriter. Il varie en fonction de la taille de la famille et de la collectivité où elle vit. SFR après impôt en 2006 – 1 parent et 1 enfant – grand centre urbain = 21 384 \$. La Mesure de faible revenu (MFR, avant et après impôt) correspond aux familles dont le revenu est 50 % sous le revenu moyen, ajusté à la taille de la famille. La MFR est utilisée pour comparer les taux de pauvreté entre pays. MFR après impôt en 2006 – 1 parent et 1 enfant = 21 251 \$. Campagne 2000 utilise le SFR, source la plus exhaustive de données et de tendances historiques.

La profondeur de leur pauvreté s'est atténuée en 2006, mais il reste que les familles à faible revenu vivent encore dans une profonde pauvreté. Le revenu d'une famille biparentale à faible revenu moyenne et d'une famille monoparentale à faible revenu dirigée par une femme était 7 100 \$ sous le seuil de pauvreté en 2006. La profondeur de la pauvreté se traduit par l'obligation d'avoir recours aux banques alimentaires pour satisfaire à ses besoins essentiels. En 2007, 318 549 personnes en Ontario ont utilisé les banques alimentaires et 123 600 étaient des enfants.<sup>3</sup>

Nous devons mettre à profit nos progrès en réduisant plus rapidement le taux de pauvreté des enfants et des familles en Ontario et en diminuant la profondeur de cette pauvreté. Les taux de pauvreté infantile dans les pays du nord de l'Europe sont sous la barre de 5 %. Le Québec a diminué son taux de

pauvreté infantile de plus de 50 % au cours de la dernière décennie. Nous pouvons faire de même et mieux en Ontario en lançant une stratégie de réduction de la pauvreté assortie de cibles, d'échéanciers, d'un plan d'action pluriannuel bien soutenu financièrement et de mesures de reddition de comptes.

Dans cette période économique difficile, il est plus important que jamais pour le gouvernement d'investir dans la réduction de la pauvreté pour soutenir les familles défavorisées qui déjà ont du mal à joindre les deux bouts et pour empêcher que d'autres familles sombrent dans la pauvreté. Le rapport 2008 sur la pauvreté des enfants et des familles en Ontario met l'accent sur cinq mesures à prendre pour mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles dans le cadre d'une stratégie globale de réduction de la pauvreté pour l'Ontario.

Campagne 2000 est une coalition non partisane pancanadienne de plus de 120 organismes nationaux, provinciaux et communautaires résolument engagés à mettre fin à la pauvreté des enfants et des familles au Canada. Pour une liste complète de nos partenaires, cf. [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca)

Ontario Campagne 2000 remercie les organismes suivants pour leur appui : Sisters of St. Joseph du diocèse de London (ON), Atkinson Charitable Foundation, Fédération des enseignants et enseignantes du secondaire de l'Ontario, Fédération des enseignantes et enseignants de l'élémentaire de

l'Ontario, Ontario Federation of Indian Friendship Centres, Ontario English Catholic Teachers' Association, the Registered Nurses Association of Ontario, Travailleuses et travailleurs canadiens de l'automobile, Social Justice Fund, et nos organismes partenaires d'Ontario. Merci aussi à Social Policy and Research Council of BC (SPARC) pour son appui à la recherche.

Pour son appui soutenu, nos remerciements à Family Service Toronto, parrain de notre organisme, soutenu par Centraide Toronto.

## Nº 1 – UN BON EMPLOI QUI VOUS SORT DE LA PAUVRETÉ

*« Les salaires sont si bas qu'il me faut deux ou trois emplois pour payer mes factures et faire vivre ma famille. Ma conjointe travaille aussi au salaire minimum. Avec trois emplois, impossible de passer du temps en famille ou de prendre soin de sa santé »*

Sam, un travailleur bénévole pour le Workers Action Centre

### Solutions :

- **Rendre le salaire minimum résistant à la pauvreté**
  - Hausser le salaire minimum à 11 \$/heure d'ici 2011 avec pleine indexation sur l'inflation.
- **Mettre au point une stratégie de bons emplois**
  - Renforcer et appliquer les normes du travail : mettre à jour la Loi sur les normes du travail pour y assujettir les travailleurs et travailleuses précaires; augmenter le nombre d'inspections en milieu de travail.
  - Veiller à ce que les bas salariés bénéficient d'indemnités de maladie et d'une assurance pour les soins dentaires.
  - S'attaquer à la discrimination au travail : instaurer l'équité en emploi, éliminer les obstacles pour les personnes d'immigration récente et instaurer l'équité salariale.
  - Faciliter la syndicalisation : rétablir l'accréditation syndicale dans tous les secteurs.
  - Stimuler les industries manufacturières dans le contexte d'une économie verte mondiale et resserrer les critères de contenu canadien afin que les investissements publics servent à créer de bons emplois.
- **Au fédéral : augmenter les crédits d'impôt à l'emploi pour les bas salariés et améliorer l'accès à l'assurance-emploi.**

Le travail ne fonctionne pas bien pour les parents ontariens. Quarante-cinq pour cent des enfants défavorisés vivent dans une famille où un parent au moins a travaillé à temps plein toute l'année, mais n'a pas gagné assez pour sortir sa famille de la pauvreté.<sup>4</sup> Leurs emplois ne leur permettent pas d'assurer un niveau de vie convenable à leurs enfants ou ne leur donnent pas assez de sécurité financière pour surmonter les embûches de la vie quotidienne et planifier pour l'avenir. Le mouvement vers le travail précaire et atypique a eu pour effet de créer des emplois faiblement rémunérés avec peu d'avantages sociaux, moins de sécurité et avec des conditions de travail insatisfaisantes parfois même dangereuses – des mauvais emplois quoi! Les femmes, les personnes immigrantes et les travailleuses et travailleurs appartenant à des groupes racialisés se retrouvent en nombres disproportionnellement élevés dans les emplois qui offrent les pires salaires et conditions de travail.

Pour que l'Ontario réussisse à éliminer la pauvreté, il nous faudra une stratégie publique de création de bons emplois qui mettent les familles à l'abri de la pauvreté. La perte de bons emplois fait très mal aux familles avec enfants. Depuis 2002, l'Ontario a perdu plus de 235 000 emplois dans le secteur manufacturier. Ces pertes ont été atténuées par des gains réalisés dans d'autres secteurs, notamment beaucoup d'emplois à temps partiel. Quatre-vingt-dix-neuf pour cent de tous les emplois créés en Ontario de décembre 2007 à octobre 2008 étaient à temps partiel.<sup>5</sup> La plupart des gens essuient une perte de revenu de 25 % lorsqu'ils passent d'un emploi bien rémunéré dans le secteur manufacturier à un autre type de travail.<sup>6</sup> Quant à ceux et celles en Ontario qui ont perdu leur emploi et doivent avoir recours à l'a.-e., en raison de nouveaux critères d'admissibilité fédéraux, seulement 29 % d'entre eux ont reçu des prestations en 2007.<sup>7</sup>

## Nº 2 – FOURNIR L'ASSURANCE QUE VIVRE D'AIDE SOCIALE NE VOUS CONDAMNE PAS À LA PAUVRETÉ

*« Je suis une mère seule avec deux enfants. J'ai trois handicaps cachés. Je vis de l'aide sociale, mais je travaille quand ma santé le permet. Sauf que 50 % de l'argent que je gagne est déduit de mes prestations à cause des règles de l'aide sociale. Le père de mes enfants me verse une pension alimentaire pour eux, mais à cause des règles, mon chèque est coupé d'autant. Je ne peux pas assurer à mes enfants la saine alimentation qu'ils ont besoin pour grandir; ils sont exclus des sorties scolaires ou de colonies de vacances. Nous n'avons pas les moyens de fêter nos anniversaires. Les taux de l'aide sociale devraient correspondre au vrai coût de la vie et les règles devraient être assouplies pour aider les gens à se sortir du cycle ».*

Rene, parent vivant à Toronto

### Solutions :

- **Transformer les programmes d'aide sociale pour qu'ils aident les gens à se sortir de la pauvreté**
  - Procurer du soutien important comme : des services d'orientation professionnelle et counseling, de l'éducation et de la formation; maintenir l'allocation pour la garde d'enfants et la couverture pour les soins de santé et soins dentaires.
  - Augmenter les taux pour assurer un revenu suffisant; les indexer sur l'inflation.
  - Créer une commission d'examen des taux d'aide sociale pour conseiller le gouvernement sur les taux futurs.
  - Éliminer les règles punitives.
- **Augmenter la Prestation pour enfants de l'Ontario pour tous les enfants défavorisés.**
- **Au fédéral : augmenter la Prestation fiscale canadienne pour enfants à 5 100 \$ (\$ 2007) pour toutes les familles à faible et modeste revenu.**

Le revenu des familles à l'aide sociale est tout simplement insuffisant. Même avec le Supplément de la prestation nationale pour enfants et la nouvelle Prestation pour enfants de l'Ontario, les familles bénéficiaires d'Ontario au travail vivent à plus de 30 % sous le seuil de pauvreté (SFR après impôt). Par ex. une mère seule avec un enfant de huit ans vivant dans une grande ville comme Toronto et recevant des prestations d'Ontario au travail vit à plus 5 000 \$ sous le seuil de pauvreté. Les parents qui reçoivent des prestations du Programme ontarien de soutien aux personnes handicapées (POSPH) vivent un peu mieux, mais à cause des coûts afférents à leurs incapacités, leur revenu demeure insuffisant.

L'Ontario devrait suivre l'exemple du Québec et de Terre-Neuve et Labrador. Une des premières mesures qu'elles ont prises dans le cadre de leur stratégie de réduction de la pauvreté fut de hausser et d'indexer sur une base permanente les taux de l'aide sociale. La Prestation ontarienne pour enfants devrait être augmentée sur le champ pour atteindre le seuil maximum mensuel de 92 \$/enfant afin d'aider toutes les familles à faible revenu à assumer plus facilement ce qu'il en coûte pour élever des enfants.

Ontario au Travail et le POSPH comptent plus de 800 critères et règlements. Aux dires mêmes de la ministre Deb Matthews, beaucoup de ces règles sont « punitives et sont conçues non pour aider les gens, mais plutôt pour les garder hors du système ». <sup>8</sup> Ils empêchent les personnes de

se prendre en charge et de prendre en charge leur vie pour se sortir de la pauvreté. Par ex. si un ado est expulsé de l'école, le chèque d'aide sociale de sa mère est coupé et elle n'a plus d'assurance maladie et soins dentaires pour cet enfant parce qu'il ne fréquente plus l'école. Si un parent cherche à réduire ses dépenses de loyer en cohabitant avec une autre personne, l'allocation pour logement comprise dans son chèque est réduite. Si un parent se trouve un emploi, comme son revenu augmente, il est susceptible de perdre des mesures de soutien essentielles comme son indemnité de maladie, l'accès à un logement social et le droit à des prêts étudiants.

Les programmes de travail obligatoire comme Ontario au travail ont été abandonnés dans de nombreuses provinces et remplacés par des programmes qui préconisent des mesures pour aider les gens à se sortir de la pauvreté. La stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté doit lancer le processus qui transformera l'approche punitive et stigmatisante actuelle de l'aide sociale en une approche qui aide véritablement les personnes à échapper à la pauvreté, les prépare pour l'avenir et reconnaît à chacun les difficultés, les forces et les objectifs propres à leur vie. Ontario au travail devrait offrir des programmes de formation professionnelle et d'éducation efficaces et des services de placement. Les parents ont besoin de services de garde et de transport. Les personnes qui ont des handicaps et ne sont pas aptes au travail ont besoin d'un revenu suffisant et de soutien pour échapper à la pauvreté.

---

## Nº3 – À CHAQUE ENFANT UNE PLACE DANS UN SERVICE DE GARDE DE QUALITÉ ET ABORDABLE

*« Quand tu as des enfants et vas travailler, il faut que tu paies la garderie. C'est très cher. Et la liste d'attente est longue; il faut attendre d'un an à trois ans pour avoir une place ».*

Jama, parent vivant à Scarborough

### Solutions :

- **Adopter une loi** pour instaurer un système universel et accessible de services éducatifs et de garde à l'enfance; financer directement les garderies.
- **Veiller à ce que les tarifs soient abordables** et augmenter les places dans le secteur sans but lucratif.
- **Établir la maternelle pleine journée** pour les 4 - 5 ans.
- **Augmenter les salaires et avantages sociaux** des éducatrices et éducateurs pour contrer la crise de main-d'œuvre et les taux de roulement élevés.
- **Au fédéral : consentir du financement dans les services éducatifs et de garde à l'enfance.**

Plus de 70 % des mères sont actives sur le marché du travail en Ontario. Pourtant, le nombre de places en services de garde régis satisfait aux besoins de 12 % seulement des enfants de moins de douze ans. <sup>9</sup> Des milliers d'enfants sont sur des listes d'attente partout en Ontario; Toronto compte à elle seule 15 000 enfants en attente d'une place subventionnée. Les parents ontariens paient de 40 \$ à 65 \$ par jour pour la garderie, comparativement à 7 \$/jour au Québec.<sup>10</sup> Un sondage récent révèle que 78 % des

personnes en Ontario croient que le manque de services de garde abordables est un problème grave.<sup>11</sup> Les salaires versés aux éducatrices et éducateurs en garderie sont parmi les salaires les plus bas au Canada, ce qui entraîne un taux de roulement élevé.

Un système universel de services de garde abordables et de qualité doit faire partie de la stratégie de réduction de la pauvreté de l'Ontario.

Les services éducatifs et de garde à



l'enfance améliorent les résultats des enfants sur le plan de la santé, ils les préparent à l'école et ils favorisent leur développement. Ils aident les parents à intégrer le marché du travail et à y demeurer, et ils s'autofinancent par les impôts que versent les parents qui travaillent.

## Nº 4 – UN CHEZ-SOI QU'ON A LES MOYENS DE S'OFFRIR

*J'ai fait une demande de logement social ici à Ottawa. On m'a répondu qu'il y avait de la place seulement pour les gens atteints d'une maladie incurable. Je fais quoi moi? J'ai entendu dire que des gens attendaient jusqu'à dix ans pour un logement social.*

Esmeralda à Ottawa

### Solutions :

- **Investir dans un programme provincial de logement abordable** pour construire plus de 8 000 logements abordables par année et des logements avec services.
- **Verser une allocation pour logement aux ménages à faible revenu** afin de réduire le coût élevé des loyers.
- **Investir pour rénover le parc vieillissant de logement social** et transférer la responsabilité entière des programmes de logement social à la Province.
- **Colmater les brèches de la loi protégeant les locataires.**
- **Au fédéral : se doter d'un programme national de logement** avec du financement pour construire des logements, une stratégie pour contrer l'itinérance et un volet logement social.

Les coûts élevés du logement sont un facteur déterminant de pauvreté dans les familles ontariennes. Le logement et la hausse du coût des services publics sont la principale dépense de la plupart des familles à faible et modeste revenu. Selon le recensement de 2006, 28 % des ménages ontariens affectaient plus de 30 % de leur revenu à leur loyer. En 2007, 58 320 ménages locataires ont fait face à l'expulsion, surtout à cause de la hausse de leur loyer et des coûts de l'énergie.<sup>12</sup>

Les promoteurs privés ne construisent pas de logements locatifs abordables. Le gouvernement de l'Ontario s'est engagé en 2003 à construire 26 600 logements abordables, mais à ce jour seulement 6 400 ont été bâtis.<sup>13</sup> Par personne, les dépenses du gouvernement de l'Ontario pour le logement abordable sont parmi les moins élevées de toutes les provinces, inférieures même à Terre-Neuve, à la Nouvelle-Écosse, à l'Alberta et à la Saskatchewan.<sup>14</sup> Plus de 124 000 ménages sont en attente d'un logement social dont le loyer est fixé en fonction du revenu. La période d'attente est de cinq à douze ans. La province compte 250 000 logements sociaux, mais ce parc est vieillissant et a besoin de réparation et d'entretien évalués à 1,5 milliard de dollars.<sup>15</sup>

Les mesures pour rendre les logements existants plus abordables et pour accroître l'offre de logement social doivent être au cœur de la stratégie ontarienne de réduction de la pauvreté. Les investissements publics dans la rénovation des logements sociaux et dans la construction de nouveaux logements à prix abordable créeraient de l'emploi d'une part et d'autre part, stimuleraient l'économie durant cette période de récession.

---

## Nº 5 – ÉDUCATION POSTSECONDAIRE ET FORMATION PROFESSIONNELLE ACCESSIBLES, ABORDABLES

*« Je sais que j'ai besoin de plus d'instruction pour décrocher un bon emploi. Si tu n'as pas les moyens d'aller à l'école, il te faut un prêt du RAFFO. Une fois que tu as ton diplôme, si tu as du mal à trouver du travail, tu dois ton prêt et les intérêts. C'est un pensez-y-bien. »*

Sagal, un jeune de Toronto

### Solutions :

- **Améliorer l'accès en gelant les droits de scolarité au seuil de 2004** et en augmentant les bourses.
- **Offrir des programmes de formation de qualité** : fournir de la formation, développer des compétences et délivrer des diplômes pour favoriser le passage de l'aide sociale au travail et de la mise à pied à un emploi; et pour soutenir une main-d'œuvre plus qualifiée.

En 2007, le taux de décrochage scolaire en Ontario était de 25 %, voire 40 % dans certains groupes racialisés et chez les jeunes autochtones.<sup>16</sup> Dix-huit p. cent des personnes en âge de travailler en Ontario n'ont pas terminé leur secondaire.<sup>17</sup> Il faut améliorer le taux de diplomation et veiller à ce que l'éducation postsecondaire soit accessible aux personnes à faible revenu parce que 70 % de tous les emplois créés d'ici dix ans exigeront une attestation professionnelle, un diplôme collégial ou un degré

universitaire. L'Ontario a mis fin au gel des droits de scolarité universitaires. L'augmentation du coût des études universitaires et la perspective d'une dette étudiante élevée sont des obstacles importants pour les familles à faible revenu.

Les gens qui ont perdu leur emploi dans le secteur manufacturier et d'autres secteurs ont du mal à se recycler et à trouver d'autres emplois. Et beaucoup d'employeurs peinent à trouver une main-d'œuvre qualifiée. Cette pénurie s'accroîtra avec les mises à la retraite accrues et la diminution des entrées sur le marché du travail. On estime qu'il manquera 360 000 travailleurs spécialisés en Ontario en 2025.<sup>18</sup> La Province doit intégrer des politiques de formation et de perfectionnement à sa stratégie de réduction de la pauvreté pour s'assurer que tous les travailleurs non qualifiés et groupes sous-représentés ont accès à de bons emplois. Investir en éducation postsecondaire, en formation et en apprentissage continu est important pour réduire la pauvreté.

## IL EST TEMPS DE FAIRE PREUVE DE VÉRITABLE LEADERSHIP

« Je suis fier de diriger le 1<sup>er</sup> gouvernement au Canada qui mettra de l'avant un plan intégré et efficace pour lutter contre la pauvreté en Ontario. La question n'est pas de savoir si nous allons annoncer un plan en décembre pour nous attaquer à la pauvreté, mais plutôt la vitesse à laquelle nous allons procéder pour mettre en œuvre ce plan »

Dalton McGuinty, Hansard, 22 septembre 2008

Le gouvernement ontarien a fait des progrès importants pour jeter les bases d'une stratégie pluriannuelle de réduction de la pauvreté. Campagne 2000 réclame un plan d'action qui réduira au minimum de 25 % le taux de pauvreté sur cinq ans et de 50 %, sur dix ans et ainsi placera l'Ontario sur la voie d'éradiquer la pauvreté. Et nos avancées devraient être mesurées à l'aide d'outils comme le SFR et la MFR et d'autres indicateurs de pauvreté. La stratégie devrait comporter les cinq volets décrits précédemment pour assurer de l'emploi durable, des revenus décents et des collectivités dynamiques. Pour assurer la reddition de comptes, nous réclamons une loi provinciale de lutte contre la pauvreté, un secrétariat permanent pour mettre en œuvre la stratégie et déposer un rapport annuel et enfin, un comité consultatif citoyen relevant du ministre et auquel siègeraient des personnes à faible revenu.

On estime que la pauvreté coûte à l'État de 10 à 13 milliards/an en dépenses de santé, de justice pénale et de pertes de productivité.<sup>xix</sup> Investir dans la prévention et la réduction de la pauvreté constitue une mesure plus efficace et moins chère. La récession de 2008 fait très mal aux familles à faible et modeste revenu. Il est temps pour le gouvernement de l'Ontario d'investir et de prévoir une mise de fonds dans le budget de 2009. Le

gouvernement fédéral a également un rôle à jouer pour que nos cibles de réduction de la pauvreté puissent être atteintes.

Un sondage Environics, réalisé en septembre 2008 et commandé par le Centre canadien des politiques alternatives, a révélé que 81 % de la population ontarienne croyait qu'il était plus important que jamais en période de récession que le gouvernement aide les personnes pauvres. Même si de telles mesures risquent d'entraîner des hausses d'impôt ou des compressions dans d'autres secteurs, le sondage a révélé qu'une vaste majorité d'Ontariens et d'Ontariennes sont pour la hausse du salaire minimum, l'amélioration du soutien au revenu des familles avec enfants, la création de services de garde, la construction de logements abordables, l'indexation des taux d'aide sociale et les investissements dans de nouveaux programmes de formation professionnelle.<sup>xx</sup> La population soutient les recommandations formulées depuis nombre d'années par Campagne 2000 et d'autres groupes. Nous demandons avec instance à nos dirigeants politiques de nous écouter et de faire preuve dès maintenant de leadership en investissant dans une stratégie efficace et durable de réduction de la pauvreté en Ontario.

### ENDNOTES

- <sup>1</sup> Les statistiques sur la pauvreté sont les plus récentes disponibles. Ce sont les données 2006 tirées de *Tendances des revenus au Canada 1976-2006*, Statistique Canada, à moins d'avis contraire. Ces sources de Statistique Canada excluent les enfants vivant dans les réserves indiennes, au Yukon, Territoires du Nord-Ouest et Nunavut et en institution. Par enfant, on entend une personne de moins de 18 ans vivant avec un parent ou un tuteur. Les enfants pauvres sont ceux vivant sous le Seuil de faible revenu (SFR) établi par Statistique Canada. Les SFR varient en fonction de la taille de la famille et de la collectivité. Par ex., le SFR après impôt d'une mère seule avec un enfant dans un grand centre urbain (population de plus de 500 000) était de 21 384 \$ en 2006.
- <sup>2</sup> Données du recensement 2001
- <sup>3</sup> Spence, Adam. *Ontario Hunger Count Report 2007*. Toronto: Ontario Association of Food Banks.
- <sup>4</sup> Basé sur le revenu avant impôt. Source : Enquête sur la dynamique du travail et le revenu, Statistique Canada, base de données principale.
- <sup>5</sup> Calculs du Congrès du travail du Canada, fondés sur *Information sur la population active*, Statistique Canada.
- <sup>6</sup> Pour plus d'informations, cf. Campagne 2000, *Work isn't working for Ontario families*, p. 13, mai 2008. [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca)
- <sup>7</sup> Caledon Institute of Social Policy
- <sup>8</sup> Matthews, Deb. (2004) *Examen des programmes d'aide à l'emploi et du Programme de soutien aux personnes handicapées*. Toronto.
- <sup>9</sup> Friendly, Martha et col. (2007). *Early Childhood Education & Care in Canada, 2006*. Toronto : Childcare Resource & Research Unit.
- <sup>10</sup> Ontario Coalition for Better Child Care, automne 2008.
- <sup>11</sup> Sondage Environics commandé par Code bleu pour les services de garde à l'enfance. cf. [www.garderiespubliques.ca](http://www.garderiespubliques.ca)
- <sup>12</sup> Rapport de la Commission de la location immobilière, période 1<sup>er</sup> janvier 2007 au 31 décembre 2007. Requêtes d'expulsion - L1, L2, L3 et L4.
- <sup>13</sup> <http://www.mah.gov.on.ca/Page2232.aspx>
- <sup>14</sup> Shapcott, Michael. (Février 2008) Wellesley Institute National Housing Report Card.
- <sup>15</sup> Lawson, H. et Kerur, S. (Janvier 2008) *Rapport prébudgétaire devant le Comité permanent des Finances et Affaires économiques*. [www.onpha.on.ca](http://www.onpha.on.ca)
- <sup>16</sup> Ministère de l'Éducation, gouvernement de l'Ontario (février 2008). *La province célèbre un nombre impressionnant d'élèves qui obtiennent leur diplôme d'études secondaires*, et *CBC radio reports Metro Morning*, semaine du 28 février 2008.
- <sup>17</sup> Statistique Canada. *Profil des communautés 2001 : éducation*. Mise à jour, février 2007. Ottawa : Statistique Canada.
- <sup>18</sup> Conference Board du Canada. (Septembre 2007). *Projections of Labour Shortages in Ontario, Possible Strategies to Engage Unused and Underutilized Human Resources*.
- <sup>xix</sup> Pour plus de détails, cf. [www.oafb.ca](http://www.oafb.ca).
- <sup>xx</sup> Hennessy, T. et Yalnizyan, A. (octobre 2008) *Ready for Leadership- Canadians' Perceptions of Poverty*. Toronto: CCPA.

Pour commander ce rapport ou d'autres publications de Campagne 2000, adressez-vous à [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca) et remplissez le bon de commande en ligne ou composez le

416-595-9230, poste 244. © Campagne 2000

Publication: Campagne 2000 Ontario, Toronto

Auteurs: Jacquie Maund, avec Greg deGroot-Maggetti, Jennefer Laidley, Jenny Robinson

Traduction: Jocelyne Tougas Avec le concours: Main-d'œuvre syndiquée, SEEFPO 594

ISBN: 1-894250-57-5 Available in English [www.campaign2000.ca](http://www.campaign2000.ca)